

LA

PRÉTENDUE MAISON DE SAINT LOUIS À MANSOURAH ⁽¹⁾

PAR

M. GEORGES DARESSY.

La note de M. Barois sur la prison de saint Louis à Mansourah, qui a été lue dans la précédente séance, avait pour base un article publié en 1844 dans le journal illustré *Le Magasin pittoresque*. Dans cet article on rappelait qu'un Français, M. Rifaud, avait jadis pénétré dans cette maison, et notre collègue demandait si ce voyageur avait laissé quelque relation de sa tournée en ces lieux. Il existe, en effet, un ouvrage intitulé *Tableau de l'Égypte, de la Nubie et des lieux circonvoisins, ou Itinéraire à l'usage des voyageurs qui visitent ces contrées*, par M. J.-J. Rifaud de Marseille. Dédié à S. A. R. Madame, duchesse de Berri, à Paris, 1830.»

A la page 146 de ce guide on lit ceci : «L'on visite à Manssourah le lieu où saint Louis fut mis en captivité; c'est un bâtiment situé sur une petite place faisant face au Nil et à l'est. L'entrée de cette espèce de banquette est une petite porte cochère, le marche-pied est un gros bloc de granit rose. L'appartement dans lequel saint Louis fut enfermé est dans le bas, sous une arcade; c'est un appartement carré et obscur, de vingt à vingt-cinq pieds carrés. Il n'y a qu'une seule fenêtre au-dessus de la porte; elle est grillée avec des barreaux en fer; sa hauteur est de deux pieds et dix-huit pouces de large; ce magasin est humide. C'est là qu'on déposait les peaux de bœufs et de buffles. Cette maison appartenait alors au grand cadî de Manssourah. Plus loin, à la partie nord, sont encore les restes de la vaste voûte dite *Bazar-el-Gadim* : ce fut là que tous les généraux furent détenus,

(1) Communication faite à l'Institut d'Égypte dans sa séance du 3 février 1919.

et où saint Louis signa la paix et la reddition de Damiette après l'invitation que l'on lui fit pour le dîner de fraternisation qui devait avoir lieu dans ce local, et que saint Louis n'accepta pas. C'est ce jour-là que les Arabes composèrent une chanson sur l'air de *Malbrough*, qu'ils chantent encore aujourd'hui : *Manssourah el Francis casoura milliton millitane*, que chacun fait aussi longue qu'il le désire⁽¹⁾. »

On reconnaît tout de suite que le rédacteur du *Magasin pittoresque* s'est servi en 1844 de la description de Rifaud, mais il semble bien que son imagination s'est donné libre cours et qu'il a ajouté au récit primitif des détails qui n'y figuraient pas. La pièce carrée de 20 à 25 pieds carrés se transforme en « maison carrée et spacieuse »; la petite porte cochère est décrite comme « très élevée », et le bloc de granit du seuil se couvre d'hiéroglyphes. Karl Girardet dit que la pièce était un magasin de peaux tannées : on peut se demander s'il l'a vue réellement ou s'il a emprunté ce détail à Rifaud, qui l'aurait visitée quinze ans au moins auparavant. Quant aux « lettres françaises » tracées sur le mur du cachot, je ne crois pas qu'elles auraient pu se conserver 580 ans sur des murailles humides, et je ne me figure pas le roi de France charbonnant sur les parois de son appartement. Cette mention me laisse donc très sceptique, et si en réalité on a vu là quelques inscriptions françaises, tout au plus pourraient-elles être attribuées aux soldats de Bonaparte.

La fin des deux articles est également sujette à caution. Rifaud a voulu introduire dans sa notice que les Égyptiens avaient adopté l'air de *Malbrough*, mais il a oublié que ce dernier n'était pas encore né lorsque les Croisés étaient captifs à Manssourah, et quant à la chanson où il est question de soldats anthropophages, elle est par trop « pittoresque » pour être authentique. Évidemment les deux narrateurs ne connaissaient pas le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin... ».

L'indication de Rifaud : « cette maison appartenait alors au grand cadî de Manssourah » est ambiguë; on ne sait si elle s'applique au moment où il visita la construction ou au temps où saint Louis était captif. Il me paraît

⁽¹⁾ Dans le texte, p. 146-147, est imprimé *caseuria milliton milliton*, mais la correction est indiquée dans la table des errata qui suit la page 320.

que la dernière hypothèse est la vraie; on lit, en effet, dans Maqrizi⁽¹⁾: « Le roi de France fut enchaîné et enfermé dans la maison qu'occupait le cadî Fakr el din Ibrahim ben Loqman, écrivain du bureau de rédaction. On commit à la surveillance l'eunuque Sabih el Mo'azemi; le frère du roi fut enfermé avec lui. » Le qadi Fakhr el din aurait ainsi été transformé gratuitement en grand qadi. Mais cette supposition étant la plus vraisemblable, il faut en déduire que Rifaud n'est pas le véritable auteur de la notice, car il n'était pas en mesure de lire les auteurs arabes. Il n'était qu'un voyageur, naturaliste et marchand d'antiquités, qui lit des fouilles dans plusieurs localités de l'Égypte et vendit à plusieurs musées d'Europe les monuments qu'il avait découverts. Rien qu'à voir la manière dont son livre est rédigé et surtout la façon dont il dénature tous les mots arabes, il est évident que son instruction était fort élémentaire et ses connaissances en langues orientales bornées à ce que peut en apprendre un étranger qui est resté treize ans en Égypte (de 1813 à 1826), mais n'a eu de rapports usuels qu'avec des domestiques ou des ouvriers. Rifaud a donc dû puiser à une autre source les renseignements qu'il donne sur la prison de saint Louis, et je crois l'avoir découverte.

En 1856 a été imprimé à Paris un volume intitulé *L'Égypte*, avec « le R. P. Laorty-hadji » comme nom d'auteur. Ce n'est là qu'un pseudonyme obtenu par transposition des lettres; en réalité, le livre a été écrit par le baron Isidore Taylor⁽²⁾, qui fit deux voyages en Égypte, comme il le dit lui-même au début de son récit, en juin 1828 et en avril 1830. Membre des missions envoyées sous Charles X et sous Louis-Philippe pour obtenir du vice-roi la cession à la France des obélisques de Louxor⁽³⁾, en échange de ceux d'Alexandrie qui avaient été donnés à Louis XVIII, présenté par Drovetti à Méhémet Aly, il avait obtenu les firman nécessaires pour visiter toutes les localités et pénétrer dans les édifices. On conçoit donc qu'il ait pu se rendre à Mansourah en 1828 et s'inquiéter, à une époque où l'histoire du Moyen Age et des Croisades était à la mode, du lieu où le roi de France aurait été enfermé selon les traditions locales.

⁽¹⁾ Traduction Bouriant, p. 655.

⁽²⁾ Le baron Taylor (1789-1879), auteur et artiste français, fut un des fondateurs de la Société des Gens de Lettre.

⁽³⁾ La cession fut signée en novembre 1830.

Le récit qu'il en a laissé est ainsi conçu⁽¹⁾ :

« La ville de Mansourah et les campagnes qui l'entourent sont remplies des souvenirs de ce grand et désastreux épisode de nos guerres saintes. Nous avons visité la maison qui servit de prison à saint Louis. Les historiens arabes nous apprennent que cette maison appartenait alors au scribe Fakr-Eddin fils de Lokman, et que le roi y eut pour gardien l'eunuque Sabih. Elle est située à l'extrémité de la pointe où le Nil se joint au canal d'Achmoun. Un immense sycomore se voit encore dans la partie qui fait tête au fleuve et étend sur les eaux son gigantesque branchage. Quelques palmiers à haute tige s'élèvent devant la façade de la maison et atténuent un peu le caractère sombre de son architecture. Une petite porte lui sert d'entrée; le seuil est un gros bloc de granit rose. Les fenêtres sont en saillie comme dans presque toutes les villes d'Égypte, mais disposées avec plus de symétrie. L'ensemble du monument présente le style arabe dans toute sa simplicité. L'ordonnance en est sévère et annonce bien le génie de l'époque où il a été construit. On montre encore dans la maison la salle où saint Louis fut enfermé sous la garde de l'eunuque. C'est une grande pièce carrée et obscure de vingt à vingt-cinq pieds de chaque côté. Elle est située au rez-de-chaussée, et n'est éclairée que par une seule fenêtre au-dessus de la porte; la hauteur de cette fenêtre est de deux pieds sur dix-huit pouces de large; elle est grillée avec des barreaux de fer. Dans ces derniers temps, cette salle basse et humide servait de magasin; on y déposait des peaux de bœufs et de buffles. Makrisy nous a conservé un petit poëme composé après la délivrance de saint Louis; ce poëme se termine ainsi : « Si le roi de France « était tenté de revenir en Égypte, dites-lui qu'on lui réserve la maison du « fils de Lokman, et qu'il y trouvera encore ses chaînes et l'eunuque Sabih ». Un peu plus loin, vers le nord, en suivant les rives du Nil, on voit les restes de la voûte dite Bazar-el-Gadim, où les barons de France furent détenus, et où saint Louis signa la reddition de Damiette. C'est là que, selon les historiens arabes, étaient entassés dans une vaste cour plus de dix mille prisonniers, dont on faisait sortir chaque nuit deux ou trois cents pour les noyer dans le fleuve. »

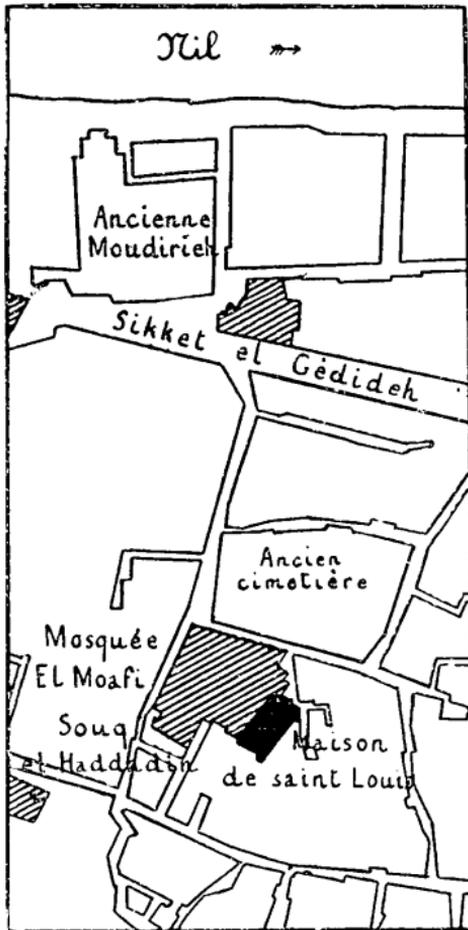
Telle est la description donnée par le baron Taylor, qui ne s'accorde pas

⁽¹⁾ Page 218.

exactement avec la réalité. Il semblerait que la construction se trouvait à l'extrémité occidentale de Mansourah, à proximité du Nil et de la naissance du Canal de Tanah, soit à côté de la mosquée Abou Yassin qui a, en effet, une petite place devant elle, alors que la maison désignée maintenant est au centre de la ville et pouvait, au plus, avoir vue sur le canal. Il peut y avoir là une erreur dans les notes de l'écrivain ou simple embellissement d'auteur poète qui ne peut se décider à relater la vérité telle quelle. Elle forme un tableau plus complet, plus détaillé que celui de Rifaud qui en paraît comme l'abrégé, et ceci balance la première pensée qui vient à l'esprit, que l'ouvrage de Rifaud étant antérieur de vingt-six ans à celui de Taylor, c'est au premier que doit revenir l'honneur d'avoir signalé le premier en Europe la construction qui aurait servi à enfermer le roi de France. Mais il y a lieu de tenir compte d'autres données. Dès 1835, Taylor, en collaboration avec Reybaud, avait publié un autre volume intitulé *La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée considérées sous leurs rapports historique, archéologique, descriptif et pittoresque*, que je n'ai pu trouver dans les bibliothèques du Caire, et j'ignore par suite si le passage ci-haut reproduit ne s'y trouvait pas déjà. Il y a mieux : en 1830, Reybaud avait commencé la publication de *l'Histoire scientifique et militaire de l'Expédition française en Égypte*, et Taylor avait été un des collaborateurs de cet ouvrage en dix volumes⁽¹⁾. Ces deux écrivains étaient donc déjà en relations au moment où paraissait le *Tableau de l'Égypte*, et il est possible que Taylor ait envoyé par lettre à son collaborateur la relation de sa visite à Mansourah. Comme Reybaud et Rifaud sont tous les deux de Marseille, le premier aura pu communiquer le document au second, qui s'en sera servi sans scrupules. Il se peut aussi que le récit ait été inséré dans un journal ou une revue d'où Rifaud l'aura extrait. Je parais peut-être sévère envers Rifaud, mais lorsqu'on voit le manque de soin et le sans-gêne avec lesquels il décrit imperturbablement les lieux qu'il n'a pas visités, je pense que toutes les suppositions sont possibles. Par exemple, à la page 144, il trace un itinéraire au sud du lac Bourlos, autrement dit la région des Bararis, pour lequel il n'a certainement eu comme document que la carte de la Commission d'Égypte, laquelle, dans le carreau 40 de la feuille 36, indique le Kom Zalât avec

⁽¹⁾ Cf. vol. V, p. 54.

deux ruines un peu au nord, tandis qu'au sud on a marqué « Dunes ». Sur ces données Rifaud a bravement écrit dans son livre : « Le sol de ce canton est un pur sable, où cependant il y a quelque peu de végétation et des insectes. On peut au contraire s'éloigner du lac Bourlos en se dirigeant au nord-est, et gagner alors le *Cum-Zalal*, les ruines de *Dunès*. »



A la vérité, Rifaud ne se pose pas comme ayant découvert la maison historique, puisque sa description dit simplement : « L'on visite à Manssourah... », mais une note de Michaud dans la *Bibliothèque des Croisades* est ainsi conçue⁽¹⁾ : « On montre encore à Mansoura la maison où saint Louis fut enfermé. C'est un grand édifice situé sur une petite place en face du Nil. Saint Louis fut placé au rez-de-chaussée, dans un appartement obscur d'environ vingt pieds en carré. Voyez le *Voyage* de M. Rifaud qui s'imprime en ce moment », qui a été publiée en 1829, a induit le R. P. Julien, dans son ouvrage *L'Égypte*, à nommer Rifaud comme le premier

voyageur ayant parlé de cette maison. Il y a là un problème bibliographique à étudier; malheureusement la solution ne peut en être trouvée dans ce pays.

J'ai laissé de côté jusqu'à présent la question de savoir si le croquis du

(1) partie *Chroniques arabes*, p. 469.

Magasin pittoresque correspondait avec la situation de la maison qu'on montre actuellement aux visiteurs comme ayant été habitée par le royal prisonnier. Il faut, hélas! reconnaître que le dessin de Karl Girardet ne s'accorde nullement avec la réalité. Il indique les ruines de la maison à gauche d'une mosquée qui est la mosquée Sidi el Moafi, reconnaissable à son portail et aux fenêtres de la façade. Non seulement ces restes ont totalement disparu pour le dégagement de l'édifice religieux, mais la construction sur la porte de laquelle le Service de Conservation des Monuments de l'Art arabe, consacrant la tradition locale, a fait placer deux plaques de marbre avec inscriptions, se trouve du côté opposé de la mosquée. Le portail de celle-ci regarde le nord-est, tandis que la prétendue prison est derrière la mosquée, au sud-est; du point où a été fait le croquis elle était absolument invisible. On doit donc conclure que le dessin ne présente pas plus de caractère d'authenticité que la description, et que l'artiste s'est contenté de reproduire une vue pittoresque de maisons voisines de celle dans laquelle il n'a pas pu entrer, suivant sa propre déclaration.

Quant à la prison de saint Louis qu'on montre actuellement, d'après les récits de toutes les personnes qui se sont intéressées à la question et d'après les documents qu'à bien voulu me communiquer M. Patricolo, Architecte en chef des Wakfs, il n'y a absolument que la tradition populaire qui en ait localisé l'emplacement⁽¹⁾. C'est tout au plus si la chambre construite en briques cuites hourdées à la chaux, à la porte surmontée d'une fenêtre grillée, seul reste de la maison qui existait encore il y a quatre-vingts ans, peut avoir un siècle et demi d'existence. On peut donc, au maximum, admettre que les habitants de Mansourah ont gardé le souvenir de l'emplacement où le chef des dernières croisades fut enfermé du 7 avril au 7 mai 1250, mais on doit reconnaître qu'il ne subsiste actuellement rien de la maison du qadi Fakr el din.

G. DARESSY.

¹ Le *Bulletin du Comité de l'Art arabe* contient des rapports et notes relatifs à cette maison dans les années 1897, 1898, 1900, 1901.